

Le gouvernement déterminé à parachever le système juridique règlementant les relations de travail

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-05-2011 20:06:21

Le gouvernement est déterminé à poursuivre les efforts pour le parachèvement du système juridique règlementant les relations de travail et à se pencher sur les autres axes pour garantir l'emploi adéquat et améliorer l'interopérabilité, les relations professionnelles et la consolidation de la productivité et de la compétitivité de l'entreprise, a affirmé, mardi à Casablanca, le Premier ministre M.Abbas El Fassi.

Lors de l'ouverture des 1ères assises sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), M. El Fassi a indiqué que la RES ne se limite pas au seul respect des lois et règlements en vigueur mais elle est, dans son essence, une initiative " citoyenne " à laquelle procède l'entreprise pour préserver la dignité de l'homme et ses droits fondamentaux.

Il a, à ce propos, appelé l'ensemble des entreprises à adhérer aux principes de cette responsabilité, qui englobe aussi la valorisation du capital humain, le développement des compétences professionnelles, l'amélioration des normes de santé et de sécurité au sein de l'entreprise et la préservation de l'environnement.

Le Premier ministre a également mis en exergue le grand intérêt porté par SM le Roi Mohammed VI à l'investissement socialement responsable, soulignant que le Maroc a mis en place le cadre juridique approprié pour consolider la responsabilité sociale et le soutien du travail au sein des entreprises conformément aux engagements et conventions internationaux à travers notamment l'adoption d'un nouveau code de travail, la législation sociale et l'institutionnalisation du dialogue social tripartite.

Le discours de SM le Roi Mohammed VI du 9 mars dernier a enclenché de profondes réformes visant la modernisation des structures de l'Etat et l'instauration d'une régionalisation élargie et d'une nouvelle charte sociale susceptible d'édifier un Maroc équilibré et solidaire et garantissant à tous, particulièrement les jeunes, les conditions de succès, d'emploi et de promotion sociale.

La tenue de ces assises confirme l'efficacité de la gouvernance économique et l'importance de l'approche participative en tant que méthodologie d'action pour relever les défis auxquels fait face l'économie nationale et assurer la modernisation de ses secteurs et le renforcement de sa compétitivité dans son environnement régional et international, a poursuivi le Premier ministre.

Le gouvernement et les partenaires économiques et sociaux ont privilégié la concertation et la participation dans les choix stratégiques et les mesures structurantes et urgentes relatives notamment aux instruments institutionnels qui concernent les relations professionnelles, médecine du travail, assurance maladie, sécurité sociale, mutuelle, négociations collectives et l'amélioration du climat des affaires, a noté M. El Fassi.

Et d'ajouter que le conseil économique et social, le conseil de promotion de l'emploi, les programmes contractuels qui s'inscrivent dans la dynamisation des politiques de développement et les plans sectoriels tels l'industrie, l'agriculture, les TIC, le transfert des services, le tourisme, l'énergie solaire sont autant de programmes tendant à faire du Maroc un centre d'investissement et d'exportation.

Après avoir rappelé l'institutionnalisation du dialogue social, il a loué le haut degré de responsabilité et le consensus dont ont fait montre toutes les parties au dialogue social lors de sa dernière session en vue de parvenir à un accord tripartite en faveur de la classe ouvrière et de l'entreprise ainsi que de la paix sociale.

La même démarche participative doit prévaloir pour instituer la RSE, consolider la transparence et la confiance mutuelle entre l'entreprise et les autres partenaires notamment les salariés, syndicats, clients, opérateurs publics et société civile, a affirmé le Premier ministre.

De son côté, le président de la CGEM, M. Mohamed Horani a mis l'accent sur l'importance de la responsabilité sociale dans la qualification de l'élément humain et son positionnement idoine dans le processus de développement.

La confédération a élaboré le pacte de la responsabilité sociale pour les membres et décerne un label aux entreprises qui le respectent, a-t-il rappelé.

Les travaux de ces premières assises de la RSE, qui se tiennent sous le Haut patronage de SM le Roi, a examiné à travers plusieurs ateliers, l'impact de la RSE sur la promotion d'une bonne gouvernance, la gestion des entreprises et l'évolution de l'économie nationale.

Ces ateliers ont été animés par plusieurs responsables notamment MM. Nizar Baraka, ministre chargé des Affaires économiques et générales, Jamal Rhmani, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, et Mme Nouzha Skalli, ministre du développement social, de la solidarité et de la famille.

La RSE est un concept selon lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales et environnementales dans leurs opérations commerciales et dans leurs interactions avec les parties prenantes sur une base volontaire.

MAPF